



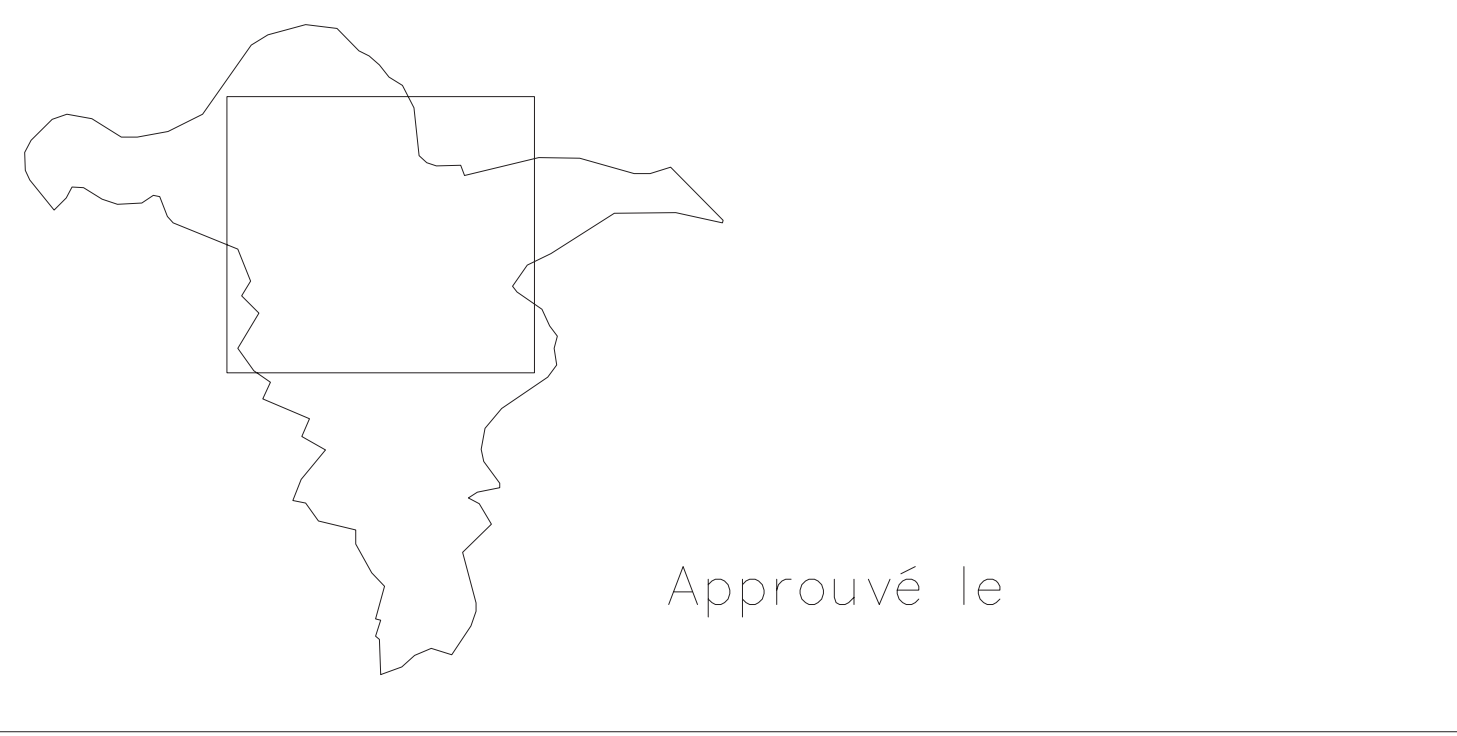
Département de la Côte d'Or

Syndicat intercommunal du
PLU LACHAMPAGNY

Communes de

CHAMBLANC
LABRUYERE
PAGNY-LA-VILLE
PAGNY-LE-CHATEAU

5.10.Documents graphiques
Modification simplifiée du : 21 SEPTEMBRE 2023
Plan au 1/2000



Légende

- Zones d'urbanisation
- UA** Zone principalement affectée à l'habitation
 - UAi** Zone principalement affectée à l'habitation soumise aux risques d'inondation
 - Zones futures d'urbanisation
 - AUA** Zone principalement affectée à l'habitation
 - 1AUA** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme
 - 1AUai** Zone principalement affectée à l'habitation à moyen et long terme et soumise aux risques d'inondation
 - Zones agricoles et naturelles
 - A** Zone agricole
 - Ai** Zone agricole soumise aux risques d'inondation
 - N** Zone naturelle

- Emplacements réservés au bénéfice de la commune de Pagny-la-Ville sur 8 mètres
- ER 12 accès pour desservir la zone 1AUA
 - ER 13 accès pour desservir la zone UA

Emplacements réservés au bénéfice du Conseil Général

 - ER 22 pour élargir la RD 976 à 25 mètres.
 - ER 23, ER 24 pour élargir les RD 34 et 34a à 16 mètres